

# PLAN CLIMAT

## ► Le Plan Climat Air Énergie Territorial sur les rails

L'élaboration de ce plan 2020/2025 est entrée dans sa troisième étape. Après le diagnostic et l'établissement d'une stratégie territoriale, un programme d'actions a été défini.

**E**n 2018, Sète agglomération méditerranéenne a lancé un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) à l'échelle des 14 communes de l'agglomération. Il remplace le Plan Climat Énergie territorial (PCET) adopté en 2012, avec un rôle et des ambitions considérablement renforcés par la loi d'août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Les secteurs pointés pour leur grande consommation d'énergie sont, sans surprise, **les transports routiers** (44% des consommations) et **le bâtiment, résidentiel et tertiaire** (38% des consommations). Ces secteurs sont également en tête pour leurs émissions de gaz à effet de serre : 56% des émissions pour le transport routier par la combustion d'énergie fossile (carburants issus du pétrole) et 23% des GES pour le secteur du bâtiment (logements et bâtiments tertiaires), par l'utilisation de gaz, de fioul et d'électricité. L'industrie compte pour 9% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, et l'agriculture 6%.

### La démarche

Une fois ce diagnostic posé, une stratégie a pu être élaborée, avec des temps d'échange (séminaire d'élus et cadres, réunions de mobilisation des acteurs, forum sur les enjeux du PCAET...) ainsi qu'une concertation parallèle menée avec les acteurs du territoire rassemblés au sein du Club Climat, par le biais d'ateliers sur les thématiques du bâti, de l'agriculture, des nouvelles énergies et de l'économie locale. Les notions prioritaires dégagées : la sobriété énergétique avec un habitat et des bâtiments basse consommation, éco-rénovés et adaptés au climat, à commencer par les bâtiments et l'éclairage publics, la sobriété d'une consommation quotidienne responsable, adossée à une économie circulaire et de proximité, la préservation de la ressource en eau et des espaces naturels, en rapport notamment avec la capacité de séquestration carbone du territoire et le développement des nouvelles énergies.

Le principal volet, celui de « la mobilité et des déplacements », a fait l'objet d'une planification spécifique dans le PDU 2020/2030 (Plan de déplacements urbains), adopté en Conseil communau-

taire le 14 novembre dernier. S'alignant sur le PDU, le PCAET a pour objectif une mobilité apaisée sur les courtes et moyennes distances, des transports en communs plus performants et attractifs, un meilleur partage de l'espace public dans les centres-villes et les communes et le développement des nouvelles pratiques de déplacement.

Validée le 19 juin, la stratégie donne au territoire l'ambition de s'inscrire dans la démarche de région à énergie positive (RE-POS), c'est-à-dire de produire à 2050 plus d'énergie qu'il n'en consomme. A plus proche échéance (2030), les principaux objectifs sont déjà de baisser de 20% les consommations d'énergie, de 36% les émissions de gaz à effet de serre et de produire une énergie renouvelable égale à 50% de la consommation. La phase d'élaboration du programme d'actions vise ensuite à définir les actions pertinentes à mettre en œuvre pour s'inscrire dans cette trajectoire.

### Les prochaines étapes

Avant l'adoption pleine et entière du projet, le pré-projet a été présenté au Conseil de développement en cette fin d'année 2019. Durant ce 1<sup>er</sup> trimestre 2020, les acteurs et les services concernés seront à nouveau consultés pour travailler sur le contenu des "Fiches action". Le projet définitif du PCAET sera présenté au Comité technique et au Comité de pilotage au printemps 2020 avant d'être validé en Conseil communautaire d'ici septembre 2020. Il sera ensuite soumis à l'approbation de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), et fera l'objet d'une consultation publique avant avis de la Région et du Préfet de Région. Le plan d'action du PCAET sera alors mis en œuvre pour 6 ans.

### Des actions concrètes

Des engagements forts ont déjà été concrétisés sur le territoire. La mise en œuvre depuis 2015 du PCET a permis à SAM d'obtenir en 2017 le label "Territoire à énergie positive pour la croissance

verte", décerné par le ministère du développement durable. Le Projet de territoire à horizon 2040 porté par le C2D développe des orientations qui portent sur l'économie circulaire, la croissance verte et la mobilité durable et identifie la réussite de la transition énergétique comme une priorité majeure. Dans une logique d'écologie industrielle et de développement des énergies vertes, la valorisation de la vapeur de l'UVE, le projet de méthanisation des boues de la future STEP et le projet de Thalassothermie pour le futur éco quartier à l'est de Sète font écho à des mesures d'aide au solaire thermique pour les particuliers. Le PDU 2020/2030 vise à faire de l'agglomération un territoire éco-mobilité et intermodal. SAM a déjà opté pour une flotte de véhicules électriques, le déploiement de bornes de recharges, un réseau de bus labélisé "Objectif CO<sup>2</sup>" et continue de déployer une aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) dont 300 foyers sont bénéficiaires chaque année. Les programmes habitat/bâtiments et rénovation intègrent un volet énergétique.

D'autres documents de planification, notamment le SCoT porté par le SMBT, s'inscrivent dans cette dynamique de transition écologique qui s'appuiera sur le PCAET pour alimenter le volet énergétique.

Les communes portent également des projets ambitieux en faveur de la maîtrise énergétique et du développement des énergies renouvelables (projet d'école BEPOS à Gigan, Smart city à Sète), la rénovation de l'éclairage public communal, des projets de photovoltaïques en ombrières et en toiture sur les bâtiments communaux à Marseillan ou encore Mèze. Une dynamique citoyenne majeure a été engagée via la création d'une coopérative "Thau énergie citoyenne" soutenue notamment par SAM, dans l'objectif de développer les énergies renouvelables sur le territoire. D'autres partenaires et acteurs locaux se sont engagés sur les enjeux d'économies d'eau, de l'énergie, de la qualité de l'air ou encore de réduction des déchets comme le Port de Sète.



## 📍 BIENTÔT LES NUITS DE LA THERMOGRAPHIE À VILLEVEYRAC ET MONTBAZIN !

Une mauvaise isolation, des fenêtres mal posées ou encore une faille dans la construction peuvent provoquer des fuites de chaleur et/ou des infiltrations d'air. Souvent ignorées car invisibles à l'œil nu, ces pertes nuisent au confort et au porte-monnaie des occupants. Le principe des « Nuits de la thermographie » est simple : arpenter en soirée les rues d'un quartier pour traquer les déperditions énergétiques à l'aide d'une caméra thermique et guidé d'un conseiller Espace Info Énergie.

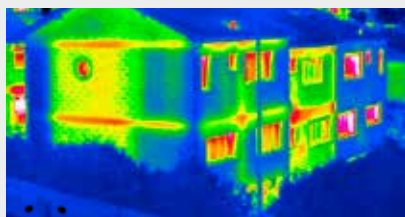
Dans ce cadre, l'Espace Info Énergie, animé par l'association Gefosat, et Sète agglomération méditerranéenne, organise la 5<sup>ème</sup> édition des « Nuits de la thermographie » en partenariat avec la commune de Villeveyrac, le 28 janvier. Une balade sera aussi organisée à Montbazin en février (date à confirmer).

Voici le programme détaillé de cette balade urbaine originale et instructive

- 18h15 : Rendez-vous donné aux participants devant la mairie.
- 18h30-19h15 : balade d'une demi-heure animée par 2 conseillers, thermographie des bâtiments recensés lors de la balade de préparation, analyses des thermogrammes et explications.
- 19h15-20h15 : Echanges en salle sur la balade et sur les économies d'énergie autour d'un moment convivial

La balade est gratuite et ouverte à tous dans la limite de 30 personnes environ.

📧 Inscription : [eie@gefosat.org](mailto:eie@gefosat.org)



# Un pré-projet avec 5 axes de travail

## AXE 1 : TRAVAILLER AVEC TOUS, POUR INVENTER UN BÂTI ET UN URBANISME POST CARBONE

- Sensibiliser les habitants à la qualité énergétique de leur logement par une démarche personnalisée et les accompagner dans leurs démarches de rénovation.
- Travailler avec l'ensemble des acteurs pour créer une dynamique d'excellence.
- Remodeler l'urbanisme et l'aménagement, pour un territoire plus vert, plus propre et mieux partagé.

**Objectifs à 2030 : Co<sup>2</sup> -40% ; consommation d'énergie : -23%**



## AXE 2 : DÉVELOPPER LES NOUVELLES ÉNERGIES, POUR DES SOLUTIONS D'AVENIR DURABLES

- Dépasser les contraintes du territoire en optant pour des solutions innovantes, sur le plan technique, urbanistique et social.
- Mettre en place une stratégie territoriale pour un développement pluriel des énergies renouvelables et soutenir les filières de la croissance verte.
- Développer le solaire, en recensant l'ensemble du potentiel, en sensibilisant et en soutenant les acteurs concernés.

**Objectifs à 2030 : 50% d'énergie renouvelable, en conformité avec l'objectif régional**

## AXE 3 : CONJUGUER NATURE ET INNOVATION, POUR UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT ET MOINS ÉMETTEUR

- Favoriser les techniques agricoles les plus vertueuses.
- Soutenir les solutions innovantes en matière agricole, piscicole, viticole et conchylicole.
- Accroître la capacité de séquestration carbone du territoire, notamment avec un programme ambitieux de plantation d'arbres et création d'espaces verts, et mieux préserver la ressource en eau et les espaces naturels.

**Objectifs à 2030 : Co<sup>2</sup> -13% - consommation d'énergie : -25%**



## AXE 4 : AGIR GLOBALEMENT, POUR UN DÉVELOPPEMENT ET UNE CONSOMMATION PLUS RESPONSABLES

- Soutenir et sensibiliser le monde économique dans les démarches éco-responsables et les efforts de RSE (la prise en compte par les entreprises, sur base volontaire, des enjeux, sociaux et éthiques dans leurs activités)
- Agir en faveur d'une consommation responsable, en favorisant notamment les circuits courts et les innovations en matière de distribution.
- Réduire et optimiser la gestion des déchets, dans une perspective zéro carbone

**Objectifs à 2030 :**

**Baisse de 40% des émissions de Co<sup>2</sup> et de 18% de la consommation d'énergie pour le secteur tertiaire.**

**Baisse de 40% des émissions de Co<sup>2</sup> et de 40% de la consommation d'énergie pour le secteur industriel.**



## AXE 5 : FAIRE DU PLAN CLIMAT UNE DÉMARCHÉ INNOVANTE ET PARTICIPATIVE, POUR ENGAGER UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE TERRITORIALE PARTAGÉE

- Mettre en place une sensibilisation/mobilisation de tous sur les enjeux air-énergie-climat
- Former tous les acteurs, et notamment les citoyens, afin de réduire fortement les émissions liées à l'usage de la voiture.
- Faire des communes et de Sète agglomération méditerranéenne des acteurs exemplaires.
- Faire du PCAET une démarche exemplaire, régulièrement évaluée et soutenue par une dynamique participative.

